UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports

---

La Commission

AVIS N° 103 /2026/AMI/DATC/UEMOA
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA STRATEGIE ET LES MODALITES DE FINANCEMENT DES PROJETS FERROVIAIRES DE L'ESPACE UEMOA

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, envisage la sélection d'un cabinet en vue de réaliser l'étude sur la stratégie et les modalités de financement des projets ferroviaires de l'espace UEMOA.

2. L'objectif de la mission consiste principalement à élaborer une stratégie de financement afin de contribuer à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des projets ferroviaires de l'Union avec un focus sur les tronçons des projets régionaux suivants :
   - projet régional de la Boucle Ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé-Ouagadougou ;
   - ligne ferroviaire Dakar-Tambacounda-Bamako-Sikasso-Ouangolodougou y compris les bretelles Tambacounda-Buba-Bissau et Sikasso-Bobo Dioulasso.

Le principal résultat attendu est la stratégie de mobilisation de ressources financières nécessaires à la réalisation des projets ferroviaires de l'Union. Il est attendu à l'issue de l'étude, l'identification de toutes les modalités possibles de financement des projets ferroviaires de l'UEMOA, en vue de leur construction et exploitation. Sans occulter les autres corridors ferroviaires, l'accent sera particulièrement mis sur les lignes ci-dessus citées.

3. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre (4) mois, hors délai d'approbation des livrables.

4. En vue de la constitution de la liste restreinte le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite les bureaux de consultants qualifiés ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

5. Les bureaux de consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations. Les informations fournies doivent être précises et vérifiables (preuve à l'appui : copies certifiées conformes des diplômes ou attestations, certificats ou attestations de travail, certificats ou attestations de bonne fin d'exécution pour les missions réalisées, etc.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ.

   Un candidat ne peut être retenu sur la liste restreinte que s'il est ressortissant de l'espace UEMOA ou si le chef de file du groupement est une firme ou un cabinet ressortissant de l'espace UEMOA.

6. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

7. La sélection du bureau de consultants se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de l'UEMOA et définies dans le Règlement d'exécution N°001/2020/COM/UEMOA du 24/02/2020 relatif aux règles de passation, d'exécution et de réception des marchés des Organes de l'UEMOA.

8. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du bureau selon les critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Notes pondérées maximum**
1 - « Présentation du bureau »	20
2 - « Référence du bureau »	70
3 - « Connaissance de la région (pays de l'UEMOA) »	10
Total des points	100

9. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

   - **Mamata YANOGO** , - Tél : +226 25 42 50 54 poste 50 54, e-mail : myanogo@uemoa.int ;
   - **Anne-Marie YARO**, - Tél : +226 25 42 50 62 poste 50 62, e-mail : ayaro@uemoa.int.

10. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, en quatre (04) exemplaires (un original plus trois copies), peuvent être envoyées par la poste, ou déposées à la **Commission de l'UEMOA, Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC).**

    A l'attention de Monsieur **Jonas GBIAN, Commissaire Chargé du Département l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC)** Complexe Administratif de Ouaga 2000, **Bureau 505**, au 5ième Etage Place Monument des Héros nationaux Boîte postale : 01 BP 543 Ouagadougou, Burkina Faso Tél : (226) 25 37 47 62 Fax : (226) 25 31-88 72.

    Les candidats doivent s'assurer que leurs plis sont effectivement parvenus à la Commission de l'UEMOA dans les délais fixés.

    La date limite de dépôt des plis est le 12 AOUT 2026 **..... à 10 heures 00, heure locale.**

    L'ouverture des plis aura lieu le même jour **à 15h30 mn au complexe administratif sis à Ouaga 2000.**

    Les candidats désireux peuvent prendre part ou se faire représenter à la séance d'ouverture.

    L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêts devra être scellée et porter visiblement la mention : **« Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un cabinet en vue de réaliser l'étude sur la stratégie et les Modalités de financement des projets ferroviaires de l'espace UEMOA ».**

Le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports

Jonas GBIAN

Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports – Le Commissaire – UEMOA